

# Bilan et perspectives du Programme national de renouvellement urbain (action de l'ANRU)

---

## Déclaration du groupe de la Mutualité

L'avis présenté par Marie-Noëlle Lienemann permet de mesurer les efforts, ainsi que les réorientations sans doute nécessaires, qu'il faut accomplir pour mener une politique du logement qui répondent aux attentes et aux besoins des habitants des quartiers dégradés concernés par les programmes de rénovation urbaine.

Si la politique de la ville connaît autant de difficultés, c'est parce qu'elle est le symptôme le plus visible du délitement de la cohésion sociale.

Naturellement attaché aux questions de santé, le groupe de la mutualité souligne combien le logement en constitue un déterminant majeur.

Dans un contexte d'inégalités sociales et territoriales de santé croissantes, les acteurs de terrain mutualistes confirment qu'au delà de l'accès aux soins, c'est l'accès à l'information, à l'éducation et une meilleure appropriation des déterminants de santé par les individus eux-mêmes, qu'il faut considérer pour réduire réellement et durablement les inégalités de santé. Le développement des Ateliers santé-villes (ASV) va dans ce sens : ils ont permis de créer des dynamiques au-delà des cloisonnements traditionnels, de donner des outils aux villes pour élaborer leur politique de santé. Dans le cadre des Contrats urbains de cohésion sociale (Cucs), il est précisé que l'ensemble des quartiers prioritaires de la politique de la ville devraient compter un ASV.

Le groupe de la mutualité salue le récent accord entre l'Acsé et l'ANRU, signe que la rénovation urbaine doit aujourd'hui s'articuler avec l'ensemble des programmes en faveur de la cohésion sociale dans les quartiers. A ce titre, il souhaite que la santé soit au cœur de ces priorités à travers une plus grande connaissance et identification des besoins de santé, des actions de prévention et de santé, et un meilleur accès au système de soins et de santé.

Il est évident que l'amélioration de l'organisation urbaine, en créant de véritables lieux de vie sécurisés, dynamisés par le renforcement de commerces de proximité et de services publics et de santé, permettra de recréer du lien social.

La question du financement est évidemment centrale et nécessite le respect de l'engagement de l'État, qui ne doit pas la remettre en cause sous prétexte de crise économique. Il s'agit d'une dépense d'avenir pour la cohésion sociale de notre pays.

Les propositions de l'avis font preuve de bon sens. Le groupe de la mutualité soutient :

- la demande de l'application effective des obligations de la loi SRU ;
- la nécessité d'une meilleure prise en compte des citoyens et du monde associatif dans la définition des projets au sein d'une démocratie locale à construire et dans une logique d'égalité républicaine.

Ajoutons enfin qu'il est essentiel de repenser le lien santé/environnement à travers la politique de la ville afin d'améliorer les relations entre la santé de la population et l'état de son environnement.

Le groupe a voté l'avis.